



## POINT INFORMATION

### CONTRAINTES LIÉES A LA POSE DE GROUPES ELECTROGENES SUR LE VILLAGE

Dans le contexte de l'opération d'enfouissement des lignes électriques le long de la RD4 des groupes électrogènes vont être installés pour prendre le relai. Cela va induire des contraintes de stationnement de circulation sur le village

- un groupe sera installé provisoirement sur le parking de la Mairie, grand chemin du val de Gellone pour la période du lundi 13 janvier 2025, 09h00, au jeudi 16 janvier 2025, 07h30. Le stationnement des véhicules sur ce site sera interdit aux autres véhicules durant cette période. En rajoutant des dates liées au tournage cela correspond à une interdiction de stationner du lundi 13 janvier dès 8h au 16 janvier inclus.

- un deuxième groupe sera installé à proximité du transformateur du cimetière, une circulation en alternat sera alors mise en place si nécessaire.

**Durant la livraison des deux groupes la circulation Grand chemin du val de Gellone sera interrompue entre 11h et 12 heures.**

Nous sommes conscients des nuisances causées par tous ces travaux mais ils sont nécessaires pour disposer d'un réseau électrique fiable à l'avenir.

---

### **mairie de Saint-Guilhem-le-Désert**

Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}  
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

